

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Pommiers ?

Chantal Delomier

DOI : 10.4000/books.alpara.2987

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DELOMIER, Chantal. *Pommiers ?* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 30 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2987>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2987.

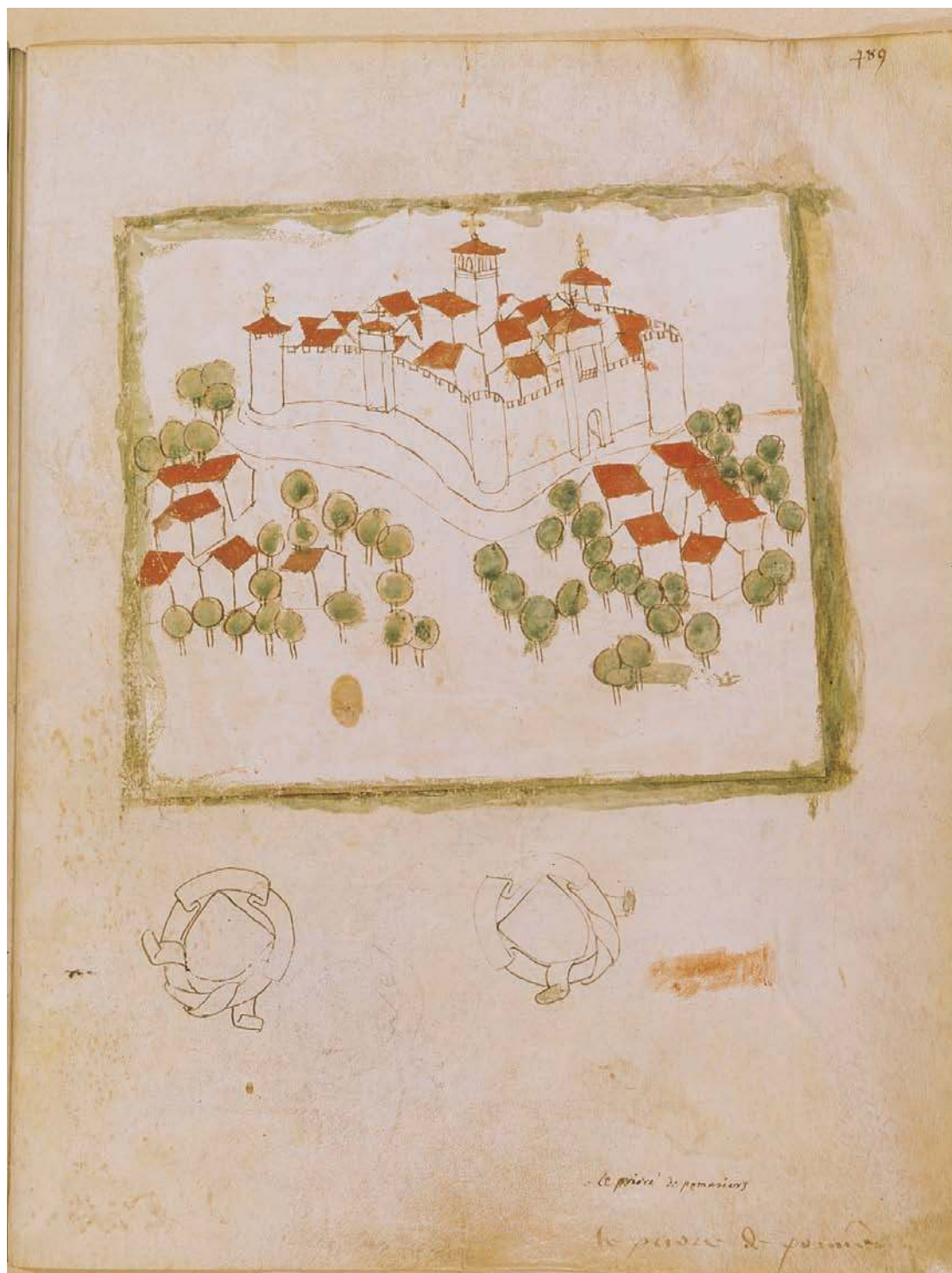


Fig. 373 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 489) : le prioré de Pommier.

489

Le prioré de Pommier¹

Département : Loire ? ; canton : Saint-Germain-Laval ? ; commune : Pommiers-en-Forez ?

Le contexte archéologique et l'apport des sources écrites

Au nord de la plaine alluviale du Forez, le bourg fortifié de Pommiers-en-Forez est situé au sommet d'une petite butte argileuse, sur la rive gauche de l'Aix, modeste affluent de la Loire. Le village comprend encore deux églises, un monastère et quelques maisons d'habitation groupées autour de ces deux pôles ecclésiaux enserrés dans des remparts. Les accès médiévaux étaient assurés par les ramifications du « Grand Chemin de Forez » reliant Le Puy à Nevers, et par delà le Languedoc à Paris, et par celles de la voie transversale reliant Lyon à Clermont. Les connaissances actuelles permettent de cartographier quelques zones d'occupation ancienne : un habitat aux Rochats, daté du Bronze final (Hettiger, 1986), et pour la période antique, plusieurs points de découvertes anciens à Verneuil, aux Crevants, au Châtelard et plus récemment, encore aux Rochats (Lavendhomme, 1997, p. 153-154). Par ailleurs, plusieurs éléments lapidaires antiques sont réemployés dans l'église monastique, notamment un fût de colonne en marbre poudingue (II^e siècle ap. J.-C.) placé à la croisée du transept. Un couvercle de sarcophage à acrotères de l'Antiquité tardive (III^e-IV^e siècle ap. J.-C.) sert également de maître-autel à l'église monastique Saint-Pierre et Saint-Paul et, enfin, à l'extérieur de l'église, au-devant du chevet, se dresse aujourd'hui une borne miliare portant une dédicace à l'empereur Trajan (98-117 ap. J.-C.) ; elle était auparavant ennoyée dans le soubassement du transept nord d'où elle fut retirée en 1880. La première évocation d'une église à Pommiers remonte à la fin du IX^e siècle, lors de la restitution par l'archevêque de Lyon à l'abbaye de Nantua d'une *cella quæ dicitur Pomeirs* (Mabillon, 1703-1739, t. III, p. 690, n° XXXIII). Cette datation, qui ne peut toutefois être validée avec certitude, indique cependant l'existence d'un lieu de culte antérieur à l'établissement monastique. Il s'agit sans doute de la modeste église paroissiale Saint-Julien, qui a généré un petit noyau d'habitats ou de celliers à l'intérieur d'un enclos cimétériel dont le contour perdure nettement sur les plans cadastraux. Cet édifice à trois travées, bâti en petits moellons de granit régulièrement assisés, contient encore quatre baies à linteau monolithe échancré dans les murs gouttereaux (trois au nord et une au sud).

L'installation clunisienne à Pommiers se manifeste par l'édification d'une église dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul et d'un prieuré dont l'apogée se situe au cours des XII^e et XIII^e siècles. La possession du prieuré de Pommiers par l'abbaye clunisienne de Nantua est confirmée par le pape Eugène III en 1146 (Cluny, t. V, n° 4112, p. 457-458). L'église monastique a été étudiée par Jean-François Reynaud qui a montré que la première construction, sans doute charpentée, était dotée de trois nefs, d'un transept débordant et d'un chœur barlong flanqué de deux absidioles semi-circulaires (Pommiers-en-Forez, 2000, p. 39-45). Sa construction remonte sans doute à la deuxième moitié du XI^e siècle. Une vaste restauration de l'église entreprise dès le siècle suivant permet alors de voûter les trois nefs, d'ouvrir des baies plus larges dans les bas-côtés et de surélever le clocher. La voûte contient 29 cavités qui contenaient autrefois des vases acoustiques ; réparties au-dessus de la première travée de la nef, elles marquent l'emplacement du chœur monastique qui recevait un effectif d'une douzaine de moines. L'absence de façade romane est imputable à une reconstruction complète de cette partie de l'édifice lors de la mise en place d'un grenier au-dessus du collatéral nord pendant la guerre de Cent Ans.

Si l'église Saint-Julien possède les droits paroissiaux, l'église priorale devient rapidement le centre d'un vaste archiprêtré qui s'étend, d'après le pouillé de 1225, sur 36 paroisses du diocèse de Lyon (Chartes du Forez, n° 901, p. 18-19). Le

1 - Cette identification paraît être du XV^e siècle. Une seconde identification à l'encre plus lisible – et datable du XVII^e siècle ? – voisine la première et la reprend : *Le prioré de Pomeriers*.



Fig. 374 - Vue aérienne du site dans les années 1990.

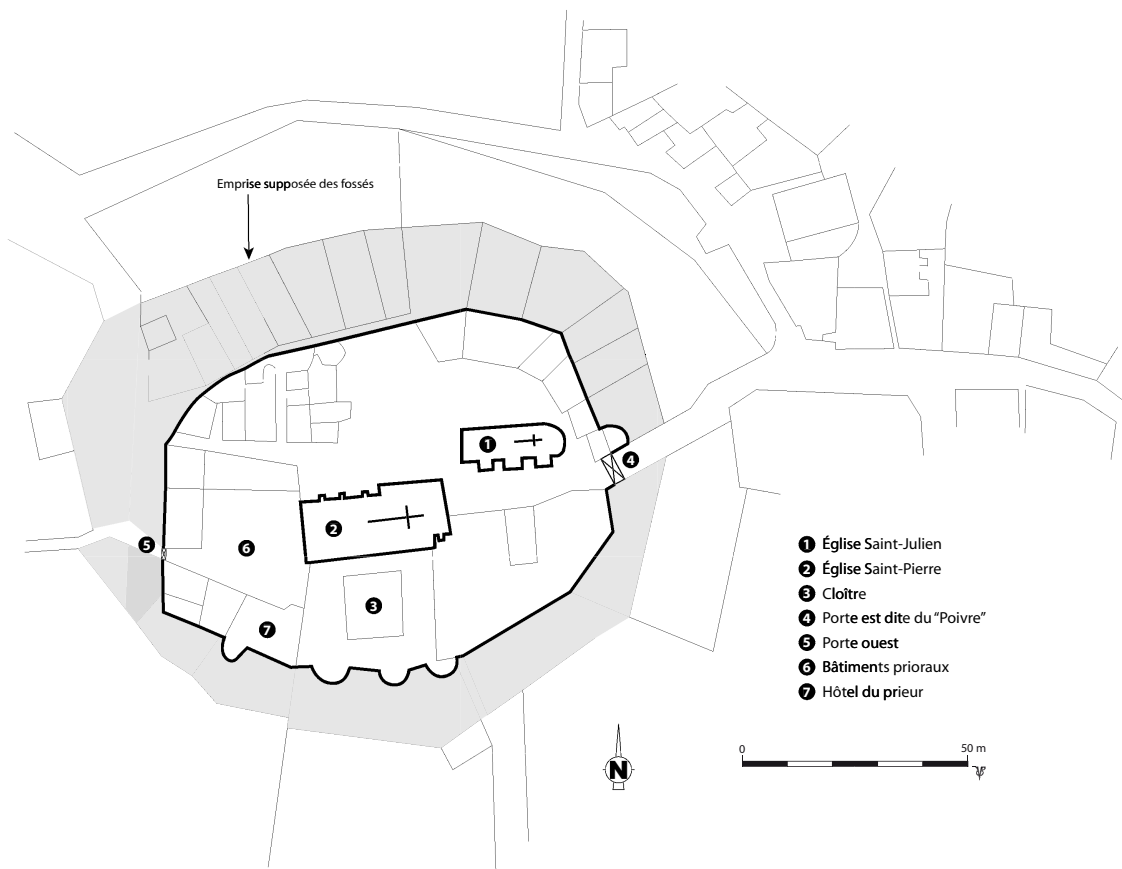


Fig. 375 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

prieur détient les droits de haute justice sur les lieux, ainsi que le rappelle une transaction de 1264 passée avec le comte de Forez, spécifiant que les condamnés à mort par le tribunal du prieur devront être exécutés par le comte, au « Pont de la Vala » (Chartes du Forez, n° 406). La documentation mentionne la *villa* de Pommiers à partir du XII^e siècle, lorsqu'Humbert de Beaujeu cède celle-ci au comte de Forez (Chartes du Forez, n° 149, p. 1). Cette *villa* est mentionnée ensuite encore de nombreuses fois. Le pont de Pommiers, appelé *Pons de la Vala* ou *Ponte de Vallata* est attesté dès 1264 (Chartes du Forez, n° 406), puis en 1315 (Testaments foréziens, n° 115).

La représentation de l'Armorial

Cette vignette de l'Armorial, inachevée et dont la mise en couleur se borne à deux nuances (rouge pour les tuiles des toitures et vert pour la ramure des arbres), est traditionnellement identifiée en raison d'une courte mention infrapaginale, dont la date est incertaine. Toutefois, si les arguments susceptibles de valider l'hypothèse d'une représentation de Pommiers restent assez faibles, il convient cependant de les énumérer afin de les confronter à la réalité de terrain. La schématisation du dessin incite à la plus grande prudence pour l'interprétation, l'identification et l'exploitation des données morphologiques.

Trois indications iconographiques seulement semblent pertinentes dans cette vignette : la répartition de l'habitat groupé, la forme de l'enceinte urbaine et son point d'entrée unique, et enfin l'émergence d'un clocher en position centrale du site fortifié. En premier lieu, l'emplacement du dessinateur, placé sur ou à proximité du pont de la Valla, paraît judicieux malgré l'absence d'indication topographique. Comme le fait remarquer justement E. De Boos, le site serait donc vu du sud-est (De Boos, 1998). Deux zones d'habitats se distribuent de manière symétrique : l'une à l'est, répartie le long du chemin d'accès à la porte fortifiée ; l'autre au sud, mais de manière moins organisée. Le couvert végétal, représenté de manière standardisée et répétitive par un dessin schématisé de feuillus, entoure des maisons aux traits également très simplifiés. L'absence d'éléments de topographie semble indiquer un terrain relativement plat, à l'exception cependant de l'alignement des maisonnettes conduisant à la porte fortifiée et qui pourrait marquer un léger pendage ascendant.

Les contours de l'enceinte quadrangulaire contiennent une courbe concave vers ce que l'on suppose être le sud. Un tracé rubané entourant les deux parois visibles de l'enceinte semble évoquer des fossés secs, mais la prudence reste de mise. Une symétrie certaine se dégage du rempart qui paraît flanqué d'une tour ronde à chacun de ses angles et de trois tours quadrangulaires au milieu de chaque courtine. La paroi arrière échappe à cette règle, mais la perspective du dessin pourrait masquer la quatrième tour ronde de l'ensemble fortifié. Le chemin de ronde et les hourds placés au sommet d'une tour circulaire et des trois tours quadrangulaires couronnent la partie sommitale des remparts. La porte, prise dans une tour quadrangulaire, est protégée par une bretèche placée sur deux rangs de mâchicoulis sur corbeaux.

Une quinzaine de maisons apparaissent à l'intérieur de l'enceinte, disposées perpendiculairement les unes par rapport aux autres. Au centre, un clocher quadrangulaire émerge en position dominante, il est muni de deux baies romanes sur chaque face, d'un larmier et coiffé d'une petite toiture plate. Un bâtiment rectangulaire, très élevé, recouvert d'une toiture relativement plate et indécise dans sa pente, le flanque sur sa paroi sud.

Les vestiges archéologiques et le parcellaire

Le contour des deux blocs ecclésiastiques, paroissial au nord, monastique au sud, apparaît nettement dans le parcellaire où ils sont séparés par une rue directement issue de la porte médiévale ouverte à l'est du village. Le tracé des remparts et des fossés reste également lisible et aisé à reporter sur les plans cadastraux (fig. 374, 375). Les limites entre les clôtures cimétériale et monastique, bien que plus ténues, peuvent être aussi aisément figurées sur le plan cadastral. En outre, sur le terrain, le socle paroissial apparaît légèrement surélevé par rapport à l'espace monastique, même si la première rupture de pente vers le sud reste aujourd'hui peu perceptible en raison des travaux de nivellement effectués au Moyen Âge. Cependant, la pente plongeait abruptement vers le sud en suivant un axe transversal passant au sud de l'église priorale, ligne qui se prolongeait vers les extrémités est et ouest du site. Les récentes opérations d'archéologie préventive menées à Pommiers permettent de cerner plus précisément quelques détails structurels aujourd'hui disparus. La mise en défense du village relève pour l'essentiel de la guerre de Cent Ans, bien que les vestiges d'une enceinte maçonnée plus ancienne, reposant sur une série d'arcs construits en tranchée étroite et montés à l'aide d'un talutage de terre, subsistent encore en élévation dans le quart sud-est du site. Un rempart maçonné est érigé au début du XV^e siècle pour protéger les deux églises et l'habitat, avec un large fossé qui sert aujourd'hui de socle à la D38 dans la partie nord du village. Au sud, d'énormes travaux de décaissement et de nivellement ont permis d'installer trois tours de défense massives qui protègent le prieuré sur toute sa paroi méridionale. La tour centrale bloque définitivement l'accès principal du monastère roman, dont aucun tracé ne subsiste. Une très nette différence morphologique subsiste dans l'organisation parcellaire des secteurs nord et sud. La zone nord, paroissiale et cimétériale, affiche un découpage relativement homogène et standardisé, tant pour le bâti *intra muros* que pour les jardins installés dans les anciens fossés du bourg. En revanche, la partie sud échappe totalement à ce module répétitif et se développe selon un modèle qui lui est propre, s'étalant en un large éventail ouvert au sud et butant contre des aménagements hydrauliques n'ayant rien à voir avec des fossés en eaux. Une seule



Fig. 376 - Vue générale du site vers le nord.

porte fortifiée et défendue par un pont-levis à flèches était implantée à l'est, au sommet d'une pente, et défendue par deux tours portières dont une subsiste encore au nord. Les contours de la tour sud ont été retrouvés en fouilles, de même que les traces d'un muret et d'une barbacane placés en bas de pente. Un ressaut placé au sommet de l'extrados de l'arc interne de la porte permet de restituer la hauteur du chemin de ronde aujourd'hui disparu. La confrontation des cadastres et des vestiges archéologiques n'autorise malheureusement pas à rendre compte des modifications topographiques. Au XV^e siècle, les importants décaissements de la zone sud ont permis d'asseoir les trois tours méridionales sur un socle aplani (fig. 376) ; la terre amassée fut alors transportée vers le nord pour servir de remblais de comblement dans la cour occidentale, devant le parvis de l'église ainsi que dans le jardin du cloître. Ces apports ont permis de gommer peu à peu les pendages du terrain en exhaussant et en aplanissant les niveaux de circulation. À l'est, la dernière intervention archéologique a démontré que la terrasse construite au XVIII^e siècle était précédemment occupée par des maisons d'habitation modestes ou des dépendances du prieuré. Enfin, les aménagements hydrauliques, biefs et viviers, constituent des tracés persistants dans les deux plans cadastraux et marquent ainsi le paysage. Les trois vastes parcelles placées au sud du monastère semblent associées à cette distribution des eaux directement issues du moulin.

Malgré des similitudes entre la vignette de l'Armorial et les données de terrain, un certain nombre de détails posent toutefois problème pour une identification avec le site de Pommiers.

La répartition de maisons de part et d'autre de la voie d'accès à la porte d'un bourg fortifié reste une constante pour tous les sites de l'Armorial (Lavieu, Saint-Germain-Laval, Souternon, Cleppé, Néronde, Panissières et Feurs pour ne citer que les premières vignettes) et ne peut en aucun cas constituer une preuve, même si une légère pente ascendante vers la porte peut accréditer l'hypothèse de Pommiers. L'emplacement de la porte, au centre d'un axe est-ouest allant de l'habitat *extra muros* installé à proximité de l'accès jusqu'à l'église érigée au cœur du bourg fortifié, constitue le deuxième argument d'identification possible. On notera toutefois l'absence de représentation des éléments retrouvés en fouille et liés, à coup sûr, à la construction de la porte : les tours portières, le pont-levis à flèches ainsi que la rampe d'accès protégée par deux murets. Le clocher enfin, contient bien une baie géminée sur chacune de ces faces, mais il est en réalité barlong et non pas de plan carré. En outre, les ouvertures ne reposent pas sur un larmier ou sur une corniche, mais sur une base alourdie par des contreforts érigés au XII^e siècle, lors de sa surélévation. Si le bâti imposant représenté sur son flanc sud représente le prieuré, on ne voit pas comment celui-ci serait dissocié de l'enceinte dont il participe structurellement.

Les arguments invalidant l'identification de cette vignette comme étant celle du site de Pommiers semblent au final nombreux et convaincants. Du point de vue topographique, la position en sommet de butte paraît peu lisible, alors que les indications concernant le relief sont en général bien représentées dans l'Armorial. La répartition de l'habitat reste aussi sujette à caution : à ce jour l'existence de maisons d'habitation réparties entre le flanc sud de l'enceinte et le pont de la Valla n'a jamais été démontrée. Par ailleurs, aucun des éléments connus concernant la porte d'accès au

village (cf. *supra*) n'apparaît sur cette vignette, alors que le pont de la Valla, qui était inévitablement construit en 1450, n'apparaît pas non plus, la perspective choisie permettant pourtant de le représenter dans l'angle en bas et à gauche de la feuille. Or, les ponts, chemins, accès fortifiés, ponts-levis ou fixes, constituent des données systématiquement prises en compte par les illustrateurs de l'Armorial : les exemples de Saint-Rambert, Champdieu, La Bouteresse, Souternon, Marcilly et même Valbenoîte, également restés à l'état d'esquisse, l'attestent. De la même manière, le contour général des enceintes semble constamment figuré dans l'Armorial avec un réel souci de restituer la réalité de terrain ; ici, la superposition est impossible à réaliser entre le rempart dont le tracé est dans la réalité franchement ovalaire et l'enceinte stylisée de forme quadrangulaire de la vignette. En outre, la répartition des tours circulaires sur la vignette, ponctuant les angles des courtines contre lesquelles sont adossées en leur milieu des tours rectangulaires, ne reflète aucunement la réalité des tours portières et des trois tours protégeant le monastère au sud. Il est difficilement concevable que l'auteur du croquis, placé au sud-est du village, n'ait pas représenté ces trois puissantes tours, contemporaines de la mise en défense du site au XV^e siècle, et qui constituent encore aujourd'hui l'identité emblématique du lieu en raison de leurs dimensions, de leur emplacement et de leur originalité. Enfin, l'absence de représentation de l'église paroissiale Saint-Julien vient grandement ajouter à la difficulté d'identifier cette page avec le site de Pommiers.

Chantal Delomier